

Recrute à temps complet

## Un·e chargé·e de mission Habitat

Poste à pourvoir dès que possible

### Présentation

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (Sud Ardèche - Vallée du Rhône) compte 22 300 habitants et une dynamique de projets reconnue. Acteur du développement territorial dans de nombreux domaines, la Communauté de communes souhaite poursuivre et amplifier son action notamment dans le domaine de l'habitat.

### Missions

Placé·e sous la responsabilité de la Responsable du Pôle Aménagement et Développement Territorial, vous aurez pour mission principale de **participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques communautaires en matière d'habitat.**

- Accompagner les élus dans la définition des enjeux et actions à mettre en œuvre ;
- Faire le lien avec les acteurs publics et privés de l'Habitat ;
- En fonction des priorités définies, mettre en œuvre ou suivre la mise en œuvre par des prestataires le cas échéant, des actions, notamment dans les domaines de :
  - l'observatoire de l'habitat ;
  - la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux ;
  - la lutte contre l'habitat indigne ;
  - les opérations RHI intercommunales ;
  - l'hébergement d'urgence ;
  - les actions en faveur des gens du voyage ... ;
- Piloter le nouveau dispositif « Permis de louer » ;
- En complément des actions menées par la chef·fe de projet OPAH-PPA, participer au suivi de l'animation OPAH, au paiement des subventions intercommunales et à l'évaluation de l'opération ;
- Collaborer en transversalité avec les autres services de la collectivité (PPA, NPNRU, Plan climat,...).

### Profil recherché

- Vous possédez une formation supérieure (bac+3/+4) en habitat et/ou urbanisme et/ou aménagement du territoire
- Vous êtes impérativement titulaire du Permis B
- Vous possédez une expérience justifiée et réussie d'au moins 2 ans dans ces thématiques
- Vous possédez idéalement de l'expérience en gestion de projet

## Compétences

- Vous possédez une bonne connaissance des politiques publiques du logement et de l'habitat ainsi qu'une approche des marchés et de la comptabilité publique.
- Vous avez l'esprit d'équipe et une grande rigueur administrative,
- Vous disposez d'un sens de la communication, de l'accueil du public et des relations avec les élus développés,

**Alors rejoignez-nous !**



**Lieu de travail :** 07350 – CRUAS



**Organisation du temps de travail :** 35 heures hebdomadaires, possibilité de 35h30-37h30-39h avec RTT

**Contraintes particulières :** Éventualité d'horaires tardifs dans le cadre de la participation à des réunions.

**Rémunération :** rémunération statutaire, selon le grade de recrutement (catégorie A de la Fonction Publique Territoriale) + régime indemnitaire + Prime annuelle sur objectifs

**Nos avantages :** Chèques déjeuners – Action sociale – Prévoyance avec participation financière employeur

## Informations complémentaires



**Pour postuler :** adresser votre candidature faisant obligatoirement mention de vos prétentions salariales au plus tard le **04 septembre 2021** (lettre de motivation avec CV, copie du diplôme et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) par courrier, à l'attention de M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (10 avenue de la résistance 07350 CRUAS) ou par mail à [recrutement@ardecherhonecoiron.fr](mailto:recrutement@ardecherhonecoiron.fr)

*Toute candidature incomplète ne sera pas prise en compte.*

**Renseignements complémentaires :** Contacter Mme MAIRE Béatrice, Responsable du pôle aménagement et développement territoriale au 06.85.87.26.00 ou au 04.75.00.04.11

**Conditions de recrutement :** Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également accéder à cet emploi par voie contractuelle. (Contrat pour une durée déterminée de 3 ans, conformément à l'article 3-3 2° de de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

## Connaitre le territoire



<https://vimeo.com/365032693>



<https://ardecherhonecoiron.fr/>